

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI		X	
5. Michelle BRAUER		X	
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET		X	
8. Jacques CONVERT		X	Christian MOUNIER
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD	X		
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Muriel BORRELY-DUBINI

Olivier VERDENAL

Aurore FRAISSE

Fabienne FAVRE

Directrice du CIAS Grand Lac

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Directeur financier

Chargée de mission budgétaire CIAS

Assistante administrative à la Direction du CIAS

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26.09.2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 02 octobre 2025 a été transmis le 26 septembre 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 2 octobre 2025

La Vice-Présidente,
Danièle BEAUX-SPEYSER

la Secrétaire de Séance,
Brigitte BARLET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251002-DEL18189-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : 1 Année : 2025

Exécutoire le : 03 OCT. 2025

Publiée/Notifiée le : 07 OCT. 2025

Visée le : 03 OCT. 2025

ADMINISTRATION GENERALE Désignation du secrétaire de séance

Madame la Vice-Présidente, propose de nommer un(e) secrétaire de séance qui assurera le compte-rendu des débats.

Le Conseil d'administration propose de désigner : Brigitte BARLET

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la désignation de Brigitte BARLET en tant que secrétaire de séance

Aix-les-Bains, le 2 octobre 2025

La Vice-Présidente,
Danièle BEAUX-SPEYSER

La secrétaire de séance,
Brigitte BARLET

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 15
- Présents et représentés : 16
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20251002-DELIB189-DE
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025

Acte à classer

DELIB189

1

En préparation

2

En attente retour
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-10-03T09-16-02.00 (MI264267627)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20251002-DELIB189-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Date de décision : 02/10/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblees
5.2.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Conseil 2025-10-02 Page de garde.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

1 DELIB Désignation du secrétaire de séance.PDF Type PJ : 99_DE - Délibération

 Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/10/25 à 09:16

Date 03/10/25 à 09:16

Date 03/10/25 à 09:19

Par BORRELY DUBINI Muriel

Par BORRELY DUBINI Muriel